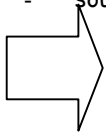


Association des Parents d'Elèves du Collège Saint Marc Année 2010-2011

- 1) Son rôle : L'APEL : représente les parents au sein de l'établissement (Direction du collège, Conseils de Classes, de Discipline), favorise la communication entre les parents et la communauté éducative, initie et contribue à l'élaboration de projets pédagogiques.
- 2) Ses actions :
 - accueil des familles et animation du collège : apéritif de rentrée après la messe, journée portes ouvertes, soirée cabaret et fête du collège
 - mise en place et formation des parents correspondants dans chaque classe
 - partenaire de la pastorale : soutien à l'orphelinat de Dibaya (Congo) au travers d'actions humanitaires, financement de la retraite des élèves de 6^{ème} à Ars
 - rôle éducatif : abonnement à la revue « famille & éducation », conférence pour les parents (les ados et la violence, réussir sa vie), conférence pour les élèves de 3^{ème} (le sens de la vie avec JM Petitclerc)
 - soutien financier pour le collège : voyages scolaires et linguistiques, achat de matériel, concours lecture.



Votre adhésion est indispensable pour continuer ces actions.

Merci de remplir le bulletin ci-joint accompagné de votre chèque à l'ordre de l'A.P.E.L du collège St Marc

Comment adhérer ? deux situations :

- ↳ Vos enfants sont tous scolarisés au Collège Saint Marc : alors vous faites un chèque de 25 € à l'ordre de l'A.P.E.L du collège St Marc (incluant la cotisation du collège soit 9,63 € et celle de l'UNAPEL soit 15,37 €)
- ↳ Vos enfants sont scolarisés dans plusieurs établissements privés :
 - soit vous faites un chèque de 25 € à l'Apel du collège comme indiqué ci-dessus
 - soit vous ne réglez que la cotisation de l'appel du collège St Marc soit 9,63 € et la cotisation des UNAPEL (15,37 €) est réglée à l'établissement scolaire où sont scolarisés vos autres enfants.

3) Loi Informatique et Liberté : Loi INFORMATIQUE et LIBERTE. En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre adhésion. L'UNAPEL, ainsi que ses structures internes (APEL, Unions Départementales et Régionales) sont destinataires de ces informations, dont les références de l'établissement. La société d'édition de la Famille Educatrice est également destinataire en cas d'abonnement à la revue "Famille et Education". Vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant ainsi qu'un droit de rectification.

✂ -----
BULLETIN D'ADHESION A RETOURNER AVEC VOTRE CHEQUE A L'ORDRE DE L'APEL DU COLLEGE SAINT MARC.

Mme, Mr _____ Tél _____

Adresse : _____

email : _____

Parents de l'élève : _____ Classe : _____

verse(nt) pour l'année 2010-2011: 25 € (cotisation UNAPEL + cotisation Collège Saint-Marc) ou 9,63 € (cotisation Collège Saint-Marc). **Bulletin d'adhésion à retourner dans une enveloppe avec la mention « apel du collège Saint Marc» contenant votre chèque à l'ordre de l'apel du collège Saint Marc. A renvoyer à l'adresse ci-dessous ou à remettre le jour de la rentrée.**

11 rue Sœur Bouvier 69005 LYON - Tel : 04 78 25 06 54 Fax : 04 72 57 87 38